



N° 6 - 8 janvier 2021 - 15 h 30

Table des matières

Bilan du début de la vaccination contre la COVID-19	1
Première résidente vaccinée au CHSLD de Roberval	2
Activités de vaccination à venir dans les prochains jours	2
Report de l'administration de la deuxième dose	4
Stratification de la clientèle prioritaire des travailleurs de la santé	4
PRÉCISIONS Modalités de rémunération lors de la vaccination contre la COVID-19	6
Deux options maintenant disponibles sur la ligne téléphonique d'information dédiée à la vaccination contre la COVID-19	8
RAPPEL Prise de rendez-vous pour la vaccination COVID-19	8
Foire aux questions sur la campagne de vaccination contre la COVID-19	9

Où s'informer?

Adresse courriel :

02.ciuss.vaccination.covid19@ssss.gouv.qc.ca

Information sur la vaccination au Québec :

- [Déroulement de la vaccination contre la COVID-19](#)
- [Vaccin contre la COVID-19](#)
- [Processus de développement d'un vaccin](#)

[Site Internet du CIUSSS](#)



Groupe officiel - [Facebook](#)

Bilan du début de la vaccination contre la COVID-19

La campagne de vaccination régionale se poursuit activement dans notre région. Au 7 janvier, ce sont 2559 personnes qui ont reçu la première dose de leur vaccin.

Dans les prochains jours et en suivant le rythme d'arrivée des vaccins, nous poursuivrons activement la vaccination des résidents des CHSLD, de leurs proches aidants significatifs ainsi que des employés et médecins du réseau de la santé.

Félicitations à tous ceux qui contribuent à ce que cette campagne de vaccination contre la COVID-19 soit fructueuse!

Première résidente vaccinée au CHSLD de Roberval

Madame Marie Josephe Bolduc, résidente du CHSLD de Roberval, âgée de 95 ans, a reçu hier après-midi (6 janvier 2021) la première dose tant attendue du vaccin contre la COVID-19 distribuée au Lac-Saint-Jean.

Dans les prochains jours, l'ensemble des résidents du CHSLD de Roberval, leurs proches aidants significatifs ainsi que des employés et médecins du réseau de la santé se verront proposer de participer à la campagne de vaccination.



Vaccinatrice : Virginie Barthe, assistante infirmière-chef
Résidente : Marie Josephe Bolduc

Même si nous avons débuté la vaccination au sein de la région, il importe de continuer à faire preuve de vigilance et de respecter les consignes sanitaires, la COVID-19 demeurant active dans la région.



Activités de vaccination à venir dans les prochains jours

Avec l'accélération de la campagne de vaccination, les clientèles prioritairement ciblées sont demeurées les mêmes. Il est important de souligner que tous les travailleurs de la santé sont considérés comme des personnes prioritaires dans la campagne de vaccination contre la COVID-19.

Rappelons que l'équipe chargée de la vaccination contre la COVID-19 travaille, en continu, sur plusieurs scénarios qui sont amenés à évoluer rapidement.

Nous avons le souci de vous communiquer le plus rapidement possible l'ensemble des informations disponibles concernant la campagne de vaccination.

Le tableau ci-dessous est mis à jour en continu et partagé dans l'infolettre, lorsque de nouvelles clientèles ciblées et de nouveaux sites de vaccination seront connus.

Tableau récapitulatif des activités de vaccination des prochains jours

	5 janvier 2021	6 janvier 2021
Vaccin de Moderna (Unité mobile de vaccination)	Résidents des CHSLD : <ul style="list-style-type: none"> • Bagotville • Isidore-Gauthier • St-Joseph 	Résidents des CHSLD : <ul style="list-style-type: none"> • Métabetchouan • Georges-Hébert • Ste-Marie
Vaccin de Pfizer (Site de vaccination fixe)		CHSLD de Roberval, <i>au site de vaccination de l'Hôpital de Roberval</i> <ul style="list-style-type: none"> - Résidents - Proches aidants significatifs
	7 janvier 2021	8 janvier 2021
Vaccin de Moderna (Unité mobile de vaccination)	Résidents des CHSLD : <ul style="list-style-type: none"> • Jacques-Cartier • Mgr-Victor-Tremblay • St-François 	
Vaccin de Pfizer (Site de vaccination fixe)	CHSLD de Roberval, <i>au site de vaccination de l'Hôpital de Roberval</i> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel de zones chaudes (soins intensifs, hémodialyse, bloc opératoire et urgence) 	
	9 janvier 2021	10 janvier 2021
Vaccin de Moderna (Unité mobile de vaccination)		
Vaccin de Pfizer (Site de vaccination fixe)	Monastère des Augustines de Roberval, <i>au site de vaccination de l'Hôpital de Roberval</i> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel de zones chaudes (soins intensifs, hémodialyse, bloc opératoire et urgence) 	

Rappelons également que le gestionnaire communiquera avec les employés concernés de son service afin de planifier avec vous votre participation à la campagne de vaccination. Si vous avez davantage de questions en lien avec le vaccin contre la COVID-19, vous pouvez vous référer à votre supérieur immédiat ou à la ligne téléphonique dédiée à la vaccination contre la COVID-19.

***Prendre note toutefois que cette ligne téléphonique ne permet pas la prise de rendez-vous.**

Report de l'administration de la deuxième dose

Le Comité sur l'immunisation du Québec a recommandé de modifier la stratégie de vaccination contre la COVID-19 au Québec, dans un contexte de pénurie et de circulation du virus à un niveau élevé, afin d'offrir une 1^{re} dose de vaccin au plus grand nombre de personnes appartenant aux six premiers groupes prioritaires.

Lorsque toutes ces personnes auront eu l'occasion de recevoir leur 1^{re} dose, nous pourrons alors entreprendre d'offrir la 2^e dose si les études d'efficacité montrent un déclin de la protection après la première dose. Si ces études montrent au contraire une protection élevée et durable, cette 2^e dose devrait être reportée à plus tard pour permettre la vaccination des autres groupes de la population. Ces études permettront donc de déterminer le meilleur moment pour l'administration de cette 2^e dose.

Rappelons que l'essai clinique qui a démontré cette très grande efficacité a aussi montré que le vaccin offrait une très bonne protection avec la 1^{re} dose.

[> Voir l'avis du Comité sur l'immunisation du Québec sur la stratégie de vaccination contre la COVID-19: report de la 2^e dose](#)

Stratification de la clientèle prioritaire des travailleurs de la santé

Dans le contexte de l'accélération de la campagne de vaccination contre la COVID-19 dans notre région, nous vous partageons les orientations provinciales quant à la stratification de la clientèle prioritaire des travailleurs de la santé. Le tableau présenté ci-dessous vous permettra de répondre adéquatement à vos questions et de vous approprier l'ordre de vaccination recommandé.

Conformément à la définition adoptée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), voici la définition retenue pour les travailleurs de la santé :

- qui donnent des soins; ET/OU
- qui sont en contact étroit avec les usagers; OU
- dont les activités ont un impact direct sur les soins ou les services aux usagers.

La priorisation pour la campagne de vaccination contre la COVID-19 est basée sur la criticité du secteur ou des ressources :

- secteur critique dont les services ne peuvent être suspendus;
- secteur dont le personnel détient une formation complexe et avancée;
- rareté des ressources humaines
- secteur COVID où le roulement de personnel est à éviter.

La stratification présentée a été effectuée selon le titre d'emploi et est basée sur la rareté des ressources humaines ou selon le risque de rupture de services relié à l'absence de ressources humaines ainsi que selon les contacts étroits avec la clientèle.

Cette stratification tient compte de la priorisation des patients et du personnel en CHSLD établi par la santé publique.

Tableau récapitulatif de la stratification de la clientèle prioritaire des travailleurs de la santé*

*Ce tableau est extrait de la directive ministérielle DGSP-005. Vous pouvez consulter la directive en cliquant [ici](#).

Secteurs par ordre de priorité selon la criticité	Titres d'emploi (doivent répondre aux critères énoncés à la page précédente)	
Unité COVID intra et extra-hospitalier Personnel actuellement délesté en zone rouge parmi les titres d'emploi suivants	Liste non exhaustive des personnes actuellement déployées vers les zones rouges : Infirmières et infirmières auxiliaires Préposés aux bénéficiaires Médecins et résidents Personnel de GMF, première ligne, CLSC Personnel du SAD Aides de service Entretien ménager Technologues en réadaptation physique	(suite) Psychoéducateurs Physiothérapeutes Audiologistes Orthophonistes Technologues médicaux Ergothérapeutes Nutritionnistes Personnel administratif Kinésithérapeutes Techniciens en loisir Assistants en réadaptation
Soins intensifs (incluant cardiaque)	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Bloc opératoire	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, perfusionnistes, entretien ménager	
Hémodialyse	Préposés aux bénéficiaires, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Urgence	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager, paramédicaux et premiers répondants élargis	
Cancérologie spécialisée	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Obstétrique - néonatalogie	Préposés aux bénéficiaires, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Hémodynamie	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, perfusionnistes, technologues en radiologie, entretien ménager	
Angio-radiologie (thrombectomie)	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, technologues en radiologie, entretien ménager	
Endoscopie	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
CDÉ et CDD	Infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Imagerie, médecine nucléaire	Technologues en radiologie, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager	
Autres unités de soins régulières : pédiatrie, médecine, chirurgie	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, autres professionnels de la santé (ergothérapeutes, etc.), entretien ménager	

Soins palliatifs et de fin de vie	Préposés aux bénéficiaires, inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, entretien ménager
Activités ambulatoires et GMF	Inhalothérapeutes, infirmières et infirmières auxiliaires, médecins et résidents, autres professionnels de la santé (physiothérapeutes, etc.), entretien ménager
Laboratoire et pharmacie	Techniciens de laboratoire, pharmaciens, assistants techniques en pharmacie, médecins et résidents ou chercheurs
Personnel des sites de vaccination COVID-19	Infirmières et infirmières auxiliaires, autres vaccinateurs, médecins et résidents, entretien ménager, personnel administratif
Services préhospitaliers d'urgence	Ambulanciers ou techniciens
Personnel de soutien	Stagiaires, 1 ^{ers} répondants, répartiteurs d'urgence, personnel administratif

PRÉCISIONS | Modalités de rémunération lors de la vaccination contre la COVID-19

Le rendez-vous pour la vaccination contre la COVID-19 s'inscrit dans l'un des 5 scénarios présentés ci-dessous. Nous vous invitons à vous y référer afin de prendre connaissance des conditions de rémunération liées à votre situation.

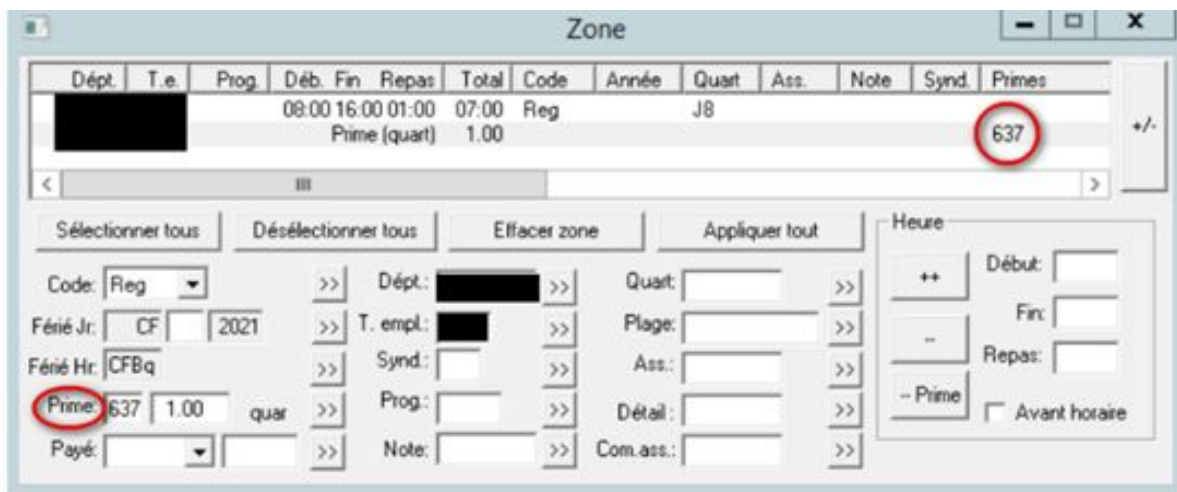
De plus, à compter de demain, **vendredi 8 janvier**, une nouvelle prime pour la vaccination hors quart de travail sera disponible. Vous pouvez vous référer à la procédure ci-dessous (numéro 1) pour procéder à la codification dans le logiciel Espresso GRH Paie.

Scénario	Rémunération	Kilométrage
1. Vaccination réalisée durant le quart de travail	La personne salariée sera rémunérée comme si elle était au travail.	Secteur de Saguenay : si un déplacement est requis à l'extérieur du port d'attache - remboursement selon les modalités applicables en vertu de la politique locale en vigueur à l'établissement.
2. Vaccination réalisée immédiatement avant ou après le quart de travail	Une compensation financière correspondant au temps nécessaire à la vaccination sera attribuée, et ce, à taux simple.	Secteurs du Lac-Saint-Jean : Le service de transport en commun proposé par le CIUSSS est à prioriser. Dolbeau : 9 janvier 2021 Alma : 10 janvier 2021 OU Le montant forfaitaire* offert pour les employés qui désirent utiliser leur véhicule personnel, pour se rendre au site de vaccination de Roberval, est :

<p>3. Vaccination réalisée lors d'une journée de congé (férié, vacances ou en congé hebdomadaire)</p>	<p>La personne salariée sera rémunérée comme elle l'aurait été lors de son congé (aucune rémunération additionnelle).</p> <p>Une rémunération à taux simple est également prévue pour le temps de transport.</p> <p><i>L'employeur pourrait demander à la personne salariée de se faire vacciner lors de son retour au travail après son congé.</i></p>	<p>Dolbeau : 14,30 \$ (aller-retour) Alma : 14,30 \$ (aller-retour)</p> <p><i>*Ce montant forfaitaire a été calculé en fonction des frais en vigueur chez les transporteurs locaux pour un transport par autobus.</i></p> <p>Précision : ces règles sont applicables seulement pour la période de vaccination actuelle.</p>
<p>4. Vaccination à un autre moment déterminé par l'employeur</p>	<p>Une compensation financière correspondant au temps nécessaire à la vaccination et au temps de transport sera attribuée, et ce, à taux simple.</p>	
<p>5. Vaccination à un moment déterminé par la personne salariée</p>	<p>Aucune rémunération.</p>	<p>Aucun</p>

1- Création d'une nouvelle prime pour la vaccination hors quart de travail

- Consultez l'image ci-dessous pour faire la codification à l'horaire.



2- Indemnisation des frais de déplacement pour les employés utilisant leur véhicule personnel

Les employés qui utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur le lieu doivent utiliser le formulaire des frais de déplacement disponible sur Logibec Web.

- Dans la partie « frais de déplacement », à l'aide de la bande déroulante, vous devez sélectionner :
 - # 23 Allocation déplacement vaccination
 - Incrire le montant selon votre secteur

Deux options maintenant disponibles sur la ligne téléphonique d'information dédiée à la vaccination contre la COVID-19

Nous tenons à apporter quelques précisions quant à l'utilisation de la ligne téléphonique d'information dédiée à la vaccination contre la COVID-19. Lorsque vous téléphonez à la ligne :

Si vous sélectionnez l'option # 1 :

- Des conseillères en soins infirmiers ou des infirmières cliniciennes sont en place afin de répondre à vos différentes questions concernant spécifiquement la vaccination.
 - Exemple : perspectives cliniques, manifestations cliniques inhabituelles, etc.

Si vous sélectionnez l'option # 2 :

- L'option # 2 sert à reporter votre rendez-vous de vaccination. Vous pouvez téléphoner à la ligne d'information dédiée à la vaccination contre la COVID-19 afin d'en informer une agente administrative qui fera les démarches nécessaires en ce sens. **Aucun rendez-vous ne peut être pris sur cette ligne.**

Si vous avez des préoccupations concernant des symptômes apparus après la vaccination, veuillez vous adresser à la ligne d'information pour les employés au 1 833 814-7459, #1.

RAPPEL | Prise de rendez-vous pour la vaccination COVID-19

Pour toute question en lien avec la campagne, l'employé peut se référer à son supérieur immédiat ou à la ligne téléphonique dédiée à la vaccination contre la COVID-19. Le gestionnaire communiquera avec les employés concernés de son secteur afin de les aviser.

La répartition des rendez-vous pour le personnel sera établie selon une séquence logique afin d'assurer le maintien des soins et services auprès de la clientèle. Ainsi, tous les employés d'un même service ne seront pas systématiquement vaccinés dans la même journée. La vaccination de ces employés sera répartie sur quelques jours.

Foire aux questions sur la campagne de vaccination contre la COVID-19

Afin de répondre à vos interrogations sur la campagne de vaccination contre la COVID-19, le ministère de la Santé et des Services sociaux a créé une foire aux questions vous permettant d'avoir accès à de nombreuses réponses sur le vaccin.

[> Voir la foire aux questions du MSSS](#)

Rappelons que les mesures sanitaires devront continuer à être bien appliquées pendant plusieurs mois après l'arrivée des premières doses de vaccins pour contrôler la transmission de la COVID-19.

Vous êtes un employé? Un gestionnaire? Un médecin?

Vous avez des questions en lien avec la vaccination?

Une ligne téléphonique a été mise en place afin de répondre à vos questions sur la vaccination contre la COVID-19. Une adresse courriel générique a été mise en place afin de répondre aux questions entourant la vaccination contre la COVID-19.

Vous pouvez adresser vos questions à l'adresse suivante: 02.ciusss.vaccination.covid19@ssss.gouv.qc.ca

7 jours sur 7, de 8 h à 16 h

1 833 681-0870